

## Modèle-type de mémoire technique

Le mémoire technique est élaboré par le candidat explicitant l'offre et les moyens qui seront déployés pour réaliser les prestations, objet de la présente délégation en trois parties

Nom de l'entreprise

Nom du responsable

Site(s) concerné(s)

Coordonnées téléphoniques, fax, courriel

### **Partie 1 : La capacité à intervenir rapidement en tout point du secteur**

Délai d'intervention le plus court : **30 minutes**

Délai d'intervention le plus long : xx minutes

Moyenne des délais d'intervention : xx minutes

### **Partie 2 : La performance des moyens mis en œuvre par l'entreprise**

(Moyens humains, matériels, surface du terrain, amplitude des horaires d'ouverture au public)

1/ Le mémoire devra intégrer notamment un tableau récapitulatif des moyens humains

<i>Nom Prénom</i>	<i>Fonction</i>	Catégories de permis détenus B – EB – C – EC
-------------------	-----------------	---

PJ : photocopies recto verso des permis de conduire (visite médicale en cours de validité)

2/ Le mémoire devra intégrer notamment un tableau récapitulatif des véhicules et leur catégorie

<i>Numéro d'immatriculation</i>	<i>Catégorie (I, II et III)</i>	Date de la visite technique en cours de validité
---------------------------------	---------------------------------	---

PJ : photocopies des cartes grises et autorisations de mise en circulation de tous les véhicules (cartes blanches)

3/ Le mémoire devra intégrer notamment un descriptif des matériels spécialisés : grue et autres matériels

PJ : photocopies des cartes grises et autorisations de mise en circulation de tous les véhicules (cartes blanches)

4/ Si les moyens matériels et humains décrits sont susceptibles d'être affectés à un autre usage, il conviendra d'indiquer l'ensemble des agréments, conventions, marchés ou autres engagements pris auprès d'autorités publiques, constructeurs, assurances ainsi que l'éventuelle affectation de ces moyens à une clientèle propre (dépannage).

5/ Le mémoire devra préciser la surface du terrain de stockage Fourrière. Si la surface agréé fourrière est susceptible d'être utilisée par d'autres autorités de fourrière, il conviendra d'indiquer l'ensemble des conventions, marchés ou autres engagements pris auprès d'autorités de fourrières.

6 /Le mémoire peut développer tout autre point qui paraîtrait utile.

### **Partie 3 : Prestations tarifaires proposées**

Le candidat devra indiquer les prix qu'il appliquera aux propriétaires des véhicules et ce pour toutes les opérations de fourrière.

Les véhicules abandonnés en fourrière, et pris en charge par l'autorité de fourrière en application de l'article R 325-29 (VI) du Code de la Route, sont indemnisés au titre des frais d'enlèvement, d'expertise et de garde journalière, dans la limite des plafonds tarifaires définis par l'arrêté ministériel en vigueur fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles.

Le nombre de jours de garde indemnisés est plafonné à 10 jours.

### **Partie 4 : La qualité de la prestation pour le public**

- 1 / Le mémoire devra préciser l'amplitude des jours et des horaires d'ouverture au public proposée,
- 2 / Le mémoire devra rappeler les certifications de normes qualité détenues par l'entreprise (AFNOR, ISO, ...) et préciser sur quels éléments elles portent,
- 3 / Le mémoire devra préciser les équipements et services mis à disposition de l'utilisateur,
- 4 / Le mémoire peut développer tout autre point qui paraîtrait utile.

PJ : photocopies des certifications